Envoyé en préfecture le 22/04/2026
Reçu en préfecture le 22/04/2026
Publié le
ID : 029-212901581-20260415-D202648-DE

VILLE DE PENMARC'H FINISTÈRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 15 AVRIL 2026

N° Acte : **2026-Délib-48-CM 15/04/2026**	Classification **: 5.3 Désignation de représentants**

N^bre de Conseillers en exercice : 29

N^bre de Conseillers présents ou représentés : 29

***Objet* : Création et composition des commissions communales**

L'An deux mil vingt-six le quinze du mois d'avril à vingt heures, les membres du Conseil municipal de la commune de PENMARC'H, dûment convoqués, se sont réunis, se sont réunis au lieu ordinaire des séances sous la Présidence de Monsieur David LE BERRE, Maire.

Etaient absents : Mme Laura THÉRET (procuration à Mme Audrey DI MARINO) et M. Kévin CRENN (procuration à Mme Nadine PLANTEC).

Secrétaire : M. Quentin BERNARD.

Vu l'article L.2121-22 du Code général des collectivités territoriales permettant aux conseils municipaux de constituer, au cours de chaque séance, des commissions d'instruction, composées exclusivement de conseillers municipaux, chargées d'étudier les questions soumises au Conseil, soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal la création de 5 (cinq) commissions municipales, chacune composée de 9 (neuf) membres, telles qu'indiquées ci-dessous :

- « Finances, aménagements, travaux, numérique, communication et fonctionnement municipal »
- « Vie économique, tourisme, marchés, ports et nautisme »
- « Urbanisme, logement, cadre de vie, environnement et littoral »
- « Vie démocratique, enfance, jeunesse et vie scolaire »
- « Solidarité, associations, sport, culture et patrimoine »

Afin de respecter la représentation proportionnelle, il est proposé de répartir les sièges comme suit :

- 7 sièges pour la liste « Penmarc'h au cœur »
- 1 siège pour la liste « Penmarc'h, cap sur l'avenir 2026 »
- 1 siège pour la liste « Penmarc'h à Bâbord »

Monsieur le Maire propose également d'instaurer un système de suppléance. Ainsi, chaque membre titulaire et chaque membre suppléant pourra assister aux commissions dont il est membre.
Il est proposé de fixer le nombre de suppléants à 5 (cinq) et de répartir les sièges comme suit :

- 3 suppléants pour la liste « Penmarc'h au cœur »
- 1 suppléant pour la liste « Penmarc'h, cap sur l'avenir 2026 »
- 1 suppléant pour la liste « Penmarc'h à Bâbord »

La délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de Rennes dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou notification

Envoyé en préfecture le 22/04/2026
Reçu en préfecture le 22/04/2026
Publié le
ID : 029-212901581-20260415-D202648-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal **à l'unanimité,**

DÉCIDE :

D'APPROUVER la création de 5 (cinq) commissions,

DE FIXER au nombre de 9 (neuf) membres la composition de chaque commission,

DE REPARTIR les sièges de chaque commission comme suit : 7 (sept) sièges pour la liste « Penmarc'h au cœur », 1 (un) siège pour la liste « Penmarc'h, cap sur l'avenir 2026 » et 1 (un) siège pour la liste « Penmarc'h à Bâbord »,

D'APPROUVER le système de suppléance tel que proposé ci-dessus,

DE DÉSIGNER les membres des commissions par un vote à main levée,

DE FIXER la composition de ces commissions communales comme suit :

- **Commission « Finances, aménagements, travaux, numérique, communication et fonctionnement municipal »**

	Titulaires		**Suppléants**
1.	Quentin BERNARD	1.	André LE FLOCH
2.	Jonathan PENET	2.	Audrey DI MARINO
3.	Christian BUREL	3.	Martine KEROUÉDAN
4.	Fabien LE CORRE	4.	Valérie LE FAOU VILLARBU
5.	Gaétan MARBLÉ	5.	Estelle GUICHAOUA
6.	Céline CALVEZ		
7.	Maurice LE FLOCH		
8.	Pierrick COTTO		
9.	Nadine PLANTEC		

- **Commission « Vie économique, tourisme, marchés, ports et nautisme »**

	Titulaires		**Suppléants**
1.	Audrey DI MARINO	1.	Céline CALVEZ
2.	Laura THÉRET	2.	Gaétan MARBLÉ
3.	Corinne LAUTRÉDOU	3.	Quentin BERNARD
4.	Raynald TANTER	4.	Pierrick COTTO
5.	Martine KEROUÉDAN	5.	Kévin CRENN
6.	André LE FLOCH		
7.	Léonora RAMADANI		
8.	Stéphane LE GALL		
9.	Fabienne REGNAUT		

Envoyé en préfecture le 22/04/2026
Reçu en préfecture le 22/04/2026
Publié le
ID : 029-212901581-20260415-D202648-DE

- **Commission « Urbanisme, logement, cadre de vie, environnement et littoral »**

	Titulaires		**Suppléants**
1.	Christian BUREL	1.	Martine KEROUÉDAN
2.	Maurice LE FLOCH	2.	Audrey DI MARINO
3.	Gaétan MARBLÉ	3.	Fabien LE CORRE
4.	André LE FLOCH	4.	Yolande VARVOUX
5.	Quentin BERNARD	5.	Nadine PLANTEC
6.	Raynald TANTER		
7.	Marie-Claire DUPONT		
8.	Valérie LE FAOU VILLARBU		
9.	Kévin CRENN		

- **Commission « Vie démocratique, enfance, jeunesse et vie scolaire »**

	Titulaires		**Suppléants**
1.	Stephanie WOODS	1.	Hervé VAILLANT
2.	Claudine ELLERO	2.	Quentin BERNARD
3.	Céline CALVEZ	3.	Laura THÉRET
4.	Corinne LAUTRÉDOU	4.	Yolande VARVOUX
5.	Audrey GUIVARCH	5.	Estelle GUICHAOUA
6.	Fabien LE CORRE		
7.	Léonora RAMADANI		
8.	Valérie LE FAOU VILLARBU		
9.	Nadine PLANTEC		

- **Commission « Solidarité, associations, sport, culture et patrimoine »**

	Titulaires		**Suppléants**
1.	Hervé VAILLANT	1.	Stephanie WOODS
2.	Marie-Claire DUPONT	2.	Gaétan MARBLÉ
3.	Léonora RAMADANI	3.	Christian BUREL
4.	Audrey GUIVARCH	4.	Valérie LE FAOU VILLARBU
5.	Hervé LELIÈVRE	5.	Fabienne REGNAUT
6.	Claudine ELLERO		
7.	Martine KEROUÉDAN		
8.	Yolande VARVOUX		
9.	Estelle GUICHAOUA		

Ainsi délibéré, les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait conforme

Le Maire,
David LE BERRE